

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1852.

Crédit supplémentaire de 52,300 francs au Département des
Affaires Étrangères pour l'exercice 1852.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet de loi tendant à ouvrir au Budget du Ministère des Affaires Étrangères un crédit supplémentaire de 52,300 francs.

Ce crédit est destiné à solder :

- 1^o Des dépenses de matériel;
- 2^o Des frais à rembourser aux agents du service extérieur et
- 3^o Des dépenses imprévues se rapportant à l'exercice 1852 et aux années antérieures.

Vous le savez, Messieurs, une allocation figure au Budget sur laquelle se prélèvent les frais qu'entraînent l'entretien ordinaire de l'hôtel et des bureaux, l'entretien des meubles, l'éclairage et le chauffage des bureaux, et des appartements du Ministre. Cette allocation est de 37,600 francs, mais il en faut déduire une somme de 13,000 francs pour fonds secrets. La partie de ce chiffre consacrée au matériel est donc de 24,600 francs.

Lorsque mon honorable prédécesseur prit possession du Ministère des Affaires Étrangères, il constata qu'il existait un déficit de fr. 8,353 43 c^s. D'autre part, il dut prescrire des réparations devenues urgentes : ainsi, plusieurs salons furent restaurés et on renouvela, en partie, le mobilier qui s'y trouvait.

Si l'on veut considérer le caractère monumental et les dimensions peu ordinaires de l'hôtel des Affaires Étrangères, on comprendra sans peine que l'ameublement et l'entretien en sont très-onéreux.

J'aime à croire, Messieurs, que ces explications engageront la Législature à m'accorder la somme de 30,000 francs mentionnée dans le projet de loi ci-joint, pour couvrir la catégorie des dépenses que je viens d'indiquer.

Une somme de 14,800 francs est destinée à solder divers comptes arriérés de consuls, se rapportant, pour la plupart, à l'exercice de 1851. J'aurai l'honneur de vous rappeler, Messieurs, que les frais dont il s'agit sont d'une nature si variable, qu'il est impossible d'en fixer d'avance le montant annuel.

Enfin , Messieurs , une somme de 7,500 francs est réclamée pour dépenses imprévues ; elle doit servir à liquider :

- 1° Des fournitures d'instruments de traités et conventions ;
- 2° Des frais de remplacement de bornes-limites à la frontière des Pays-Bas ;
- 3° Des indemnités pour fonctions intérimaires exercées par des conseillers ou secrétaires de légation , en l'absence des chefs de mission appelés hors de leur résidence pour service de l'État.

Le Ministre des Affaires Étrangères ,

H. DE BROUCKERE.



PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département des Affaires Étrangères un crédit supplémentaire de cinquante-deux mille trois cents francs, à l'effet de solder :

- 1° Des dépenses de matériel;
- 2° Des frais à rembourser aux agents du service extérieur et
- 3° Des dépenses imprévues se rapportant à l'exercice 1852 et aux années antérieures.

ART. 2.

De ce crédit, trente mille francs seront ajoutés à l'art. 5 du chap. I^{er}; quatorze mille huit cents francs à l'art. 22 du chap. V, et sept mille cinq cents francs à l'art. 24 du chap. VI du Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1852.

Donné à Bruxelles, le quatorzième jour du mois de novembre mil huit cent cinquante-deux.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Affaires Étrangères,***H. DE BROUCKERE.***Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département des
Finances,*

LIEDTS.

Crédit supplémentaire à demander pour dépenses de matériel.

1 M. Decq, libraire	458 75		
2 M. Bols, imprimeur	2,309 60		
3 M. Verbeyst, libraire	53 50		
4 M. Delacroix, fabricant de toile cirée	105 "		
5 M. Berthot, libraire	52 45		
6 M. Gob, serrurier	1,018 "		
7 M. Kerckx, ferblantier	1,364 47		
8 M. Goethals, blanchisseuse	320 21		
9 <i>Journal du commerce d'Anvers</i>	112 "		
10 M. Joachin, marchand de brosses	138 15		
11 M. Présent, marchand de meubles	152 25		
12 Académie d'archéologie de Belgique	50 "		
13 M. Gabriel, marchand de charbons, 29,000 kil. à 26 francs	1,456 "		
14 M. Verhulst, fournitures de bureau	2,113 05		
15 M. Tibaut, relieur	240 35		
16 M. Vandeven, menuisier	1,066 05		
17 M. Hannot, tapissier	1,150 42		
18 M. Brodier, copie de documents	100 "		
19 M. Cerf, fabricant de brosses	68 20		
20 M. Levasseur, marchand de meubles	54 "		
21 M. Dupont, location d'un vase	25 "		
22 M. Mathys, serrurier	58 41		
23 M. Vanderkindere, marchand de savon	552 50		
24 M. Mayer, libraire	90 50		
25 M. Muquardt, libraire	62 25		
26 M. Smaelen, peintre	324 08		
27 M. Vandenbroeck, pour étoffes	506 88		
28 M. Kiesling, libraire	52 60		
29 M. Stapleaux, imprimeur	155 "		
30 M. Diord, vannier	13 45		
31 M. Perichon, libraire	50 "		
32 M. Gouweloos, imprimeur	607 50		
33 M. Danse, papetier	70 95		
34 M. Tarlier, imprimeur	60 "		
A REPORTER.	24,280 05		
		REPORT.	24,280 05
		35 M. Stapleaux, imprimeur-libraire	135 "
		36 M. Claude, fabricant d'huiles	644 52
		37 M. Levêque, copie de documents	65 50
		38 M. Tambour, menues dépenses	1,604 68
		39 M. De Buck, marchand de meubles	86 50
		40 M. Van Elewyck, illumination	55 "
		41 <i>Moniteur des chemins de fer</i>	14 "
		42 M. Gerard, marchand de bougies	435 30
		43 M. Bourgeois, porcelaines-cristaux	201 72
		44 M. Wellens, marchand de bois (289 st.) fr. 14 65 l'	4,228 07
		45 M. Yonderasten, vitrier	196 50
		46 M. Margaine, relieur	1,182 "
		47 M. Gaunoit, blanchisseur	220 06
		48 M. Coulon, plombier	6 "
		49 M. De Brae, ramoneur	68 "
		50 M. Lelong, imprimeur	165 "
		51 Abonnement aux journaux belges	746 "
		52 M. Corrman, plombier	83 27
		53 M. Devoghel, copie de documents	24 50
		54 M. Verlinghen, portefeuilles-boîtes	252 57
		55 M. Lefin-Licot, coutelier	59 25
		56 M. Goethals, blanchisseur	404 96
			Fr. 25,955 25
		On devrait ajouter à cette somme de fr. 25,955 25 c, pour les dépenses de no- vembre et décembre, les $\frac{2}{12}$ du crédit annuel de 57,600 francs, soit fr. 6,266 67 c, mais comme la provision de bois et de charbon est faite et qu'il y a des fournitures de bu- reau en magasin pour ces deux mois, on n'ajoute que	4,044 75
		TOTAL.	50,000 "

*Crédit supplémentaire à demander pour des frais de Légation et de Consulat
de 1851 et années antérieures.*

1. M. DE GAMINDE, consul à Bilbao, Frais de 1838, 1839, 1840, 1844, 1847, 1850. fr.	103 94
2. M. PEIXOTO, consul à Praya, frais de 1849	500 »
3. M. O'SULLIVAN, ministre à Vienne, 2 ^{me} semestre 1851.	812 »
4. M. CLOQUET, consul général à GUATEMALA, frais de 1851	4,842 82
5. M. SCHEMBRI, consul à Malte, frais de 1851	128 59
6. M. VANDEWEYER, ministre à Londres, frais de 1851	843 66
7. M. DE WITTE, consul à la nouvelle Zélande, frais de 1851	96 90
8. M. TOSELLI, consul à Salonique, frais de 1851	528 56
9. M. BOSCH, Chargé d'affaires à Washington, frais de 1851	411 62
10. M. GRISAR, consul à Valparaiso, frais de 1851	556 22
11. M. DE LA CHARRIÈRE, consul à Lima, frais de 1851	75 75
12. M. BLONDEEL, chargé d'affaires à Constantinople, frais de 1851.	160 88
13. M. HINNEKINDT, consul à Syngapore, frais de 1851	279 81
14. M. DE LANNOY, Dépêches télégraphiques du 4 ^{me} trimestre 1851	473 75
15. M. CEULEMANS, expédition de paquets pour l'étranger	349 72
16. M. HACHETTE, consul à San Francisco, frais de 1851	4,265 »
Vingt-trois consuls doivent encore transmettre leurs états; on porte de ce chef.	1,171 »
TOTAL. fr.	<u>14,800 »</u>

Crédit supplémentaire à demander pour dépenses imprévues.

1. M. DROUET, indemnité pour intérim du 8 août au 11 octobre 1851.	fr. 1,185 18
2. M. DUVAL, indemnité pour intérim du 1 ^r au 16 mars 1851	222 22
3. M. DE GRIMBERGHE, indemnité pour intérim du 13 août au 14 novembre 1851.	875 »
4. M. DESMAISIÈRES, indemnité pour intérim du 14 au 28 octobre 1851	173 61
5. M. DROUET, indemnité pour intérim du 1 ^r janvier au 2 février et du 1 ^r juillet au 24 août 1852	1,592 39
6. M. CAROLUS, indemnité pour intérim du 9 au 13 juin et du 26 août au 3 septembre 1852	173 61
7. M. BEVENS, indemnité pour intérim du 1 ^r juillet au 31 octobre 1852	833 33
8. M. DE GRIMBERGHE, indemnité pour intérim du 8 avril au 15 mai 1852	369 44
9. M. MOYSES, calligraphie de la ratification du traité avec les Pays-Bas	20 »
10. M. COLPART, vérification de bornes-frontières.	18 »
11. M. STÉVENS, livraison et placement de bornes	90 58
12. Gouverneur d'Anvers, restauration de bornes-frontières	79 90
13. M. VAN HAVERBEEKE, dépenses faites sur la côte d'Afrique.	787 »
14. M. KIPX, calligraphie de traités et conventions	110 »
15. M. MARGAINE, reliures de portefeuilles pour traités	238 »
	Fr. 6,768 46 .
On ajoute à cette somme de fr. 6,768 46 c ^s , pour les dépenses imprévues de novembre et décembre, celle de	751 54
	TOTAL. fr. 7,500 »